

Annexe I de l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Date de mise à jour : 31 Mars 2023

Notre analyse

Cette annexe I liste les spécialités de diplômes professionnels, tels que les CAP et les BAC pro, permettant la délivrance par l'employeur d'une AIPR.

Annexe I de l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

LISTE DES SPÉCIALITÉS DE DIPLÔMES PROFESSIONNELS DÉLIVRÉS PAR LES MINISTRES CHARGÉS DE L'ÉDUCATION ET DE BREVET DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS PERMETTANT LA DÉLIVRANCE DE L'AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (L'AIPR)

Des outils utiles à la mise en oeuvre



AIPR : quelle est sa durée de validité ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)